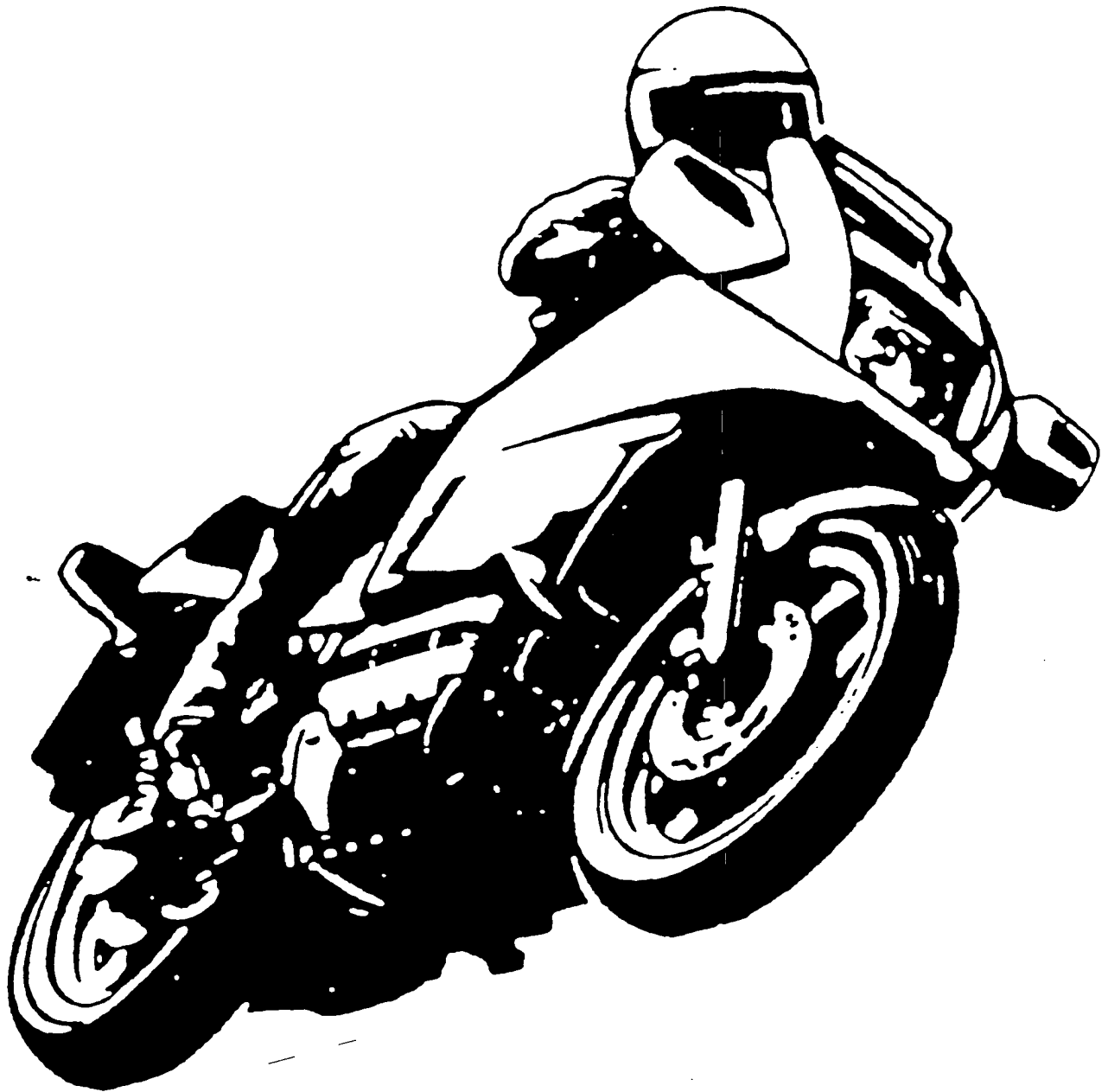
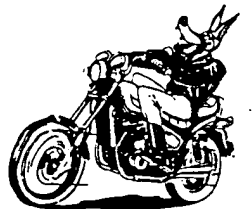


# MOTOLOUFFOC



**N 17**



**MOTO-LOUP**

MERCI A LA S.I.M.A. \*

POUR LEUR SOUTIEN

ET QUI IMPORTE LES MARQUES SUIVANTES :

**DUCATI**

**CAGIVA**

**Husqvarna**

\* Société d'Importation  
de Motos et d'Accessoires

MOTARDS FRANCILIENS

ECOUTEZ

Tél. : 39.91.97.33



**B.P. 26 - 95570 BOUFFEMONT**

Avec CHRIS, le Vendredi de 18 H 30 à 19 H 00  
dans son émission "COUP DE KICK" et le Lundi  
soir de 22 H 00 à minuit.

Conformément à l'article 11 et 12 des statuts de l'association, une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée par le bureau et comportant 16 membres sur 21, s'est déroulée le 7 Mars 1991 à la salle Bathilde Pigeon à CHANTELOUP-LES-VIGNES.

Suite aux problèmes occasionnés directement ou indirectement par la délinquance, l'Ordre du jour a porté sur la présence du motoclub sur le territoire de CHANTELOUP. La cohabitation étant devenue impossible depuis notre bal du 2 Mars dont voici un bref résumé des incidents.

Ceux-ci, ont commencé par l'entrée de cinq jeunes gens de la cité qui n'étaient pas invités et qui de plus n'ont pas payé (1ère provocation). Monsieur le Maire a payé leurs entrées ce qui a eu pour effet de calmer l'ambiance. L'un d'entre eux a voulu consommer sans payer immédiatement (2ème provocation). Cet incident a entraîné un échange de mots qui s'est terminé par des agressions verbales (3ème provocation). Par deux fois, le même individu a cherché à assurer un faux dialogue avec Gilles puisqu'il s'est terminé par son expulsion suite à l'utilisation d'une bombe lacrymogène (4ème et 5ème provocation). Un autre qui se prend pour Dieu, a jeté sans raisons apparentes une chaise à travers la salle (6ème provocation) puis s'est approché des bécanes qui étaient sur la scène (7ème provocation). La sécurité n'étant plus possible malgré la présence des forces de police, la soirée s'est achevée plutôt que prévu. Aucun dégat matériel n'étant constaté, nous n'avons pas porté plainte.

A l'unanimité, les adhérents ont décidé que le motoclub devait survivre hors de CHANTELOUP en sachant que celui-ci serait de ce fait privé dans l'immédiat de ses moyens logistiques (local) et financiers (subventions). De plus, ils ont décidé de remettre une lettre de départ au Maire et de distribuer des tracts sur la place de la Mairie, le samedi 16 Mars 1991. La fête de la Moto qui devait se dérouler le 30 Juin 1991 est bien entendu annulée.

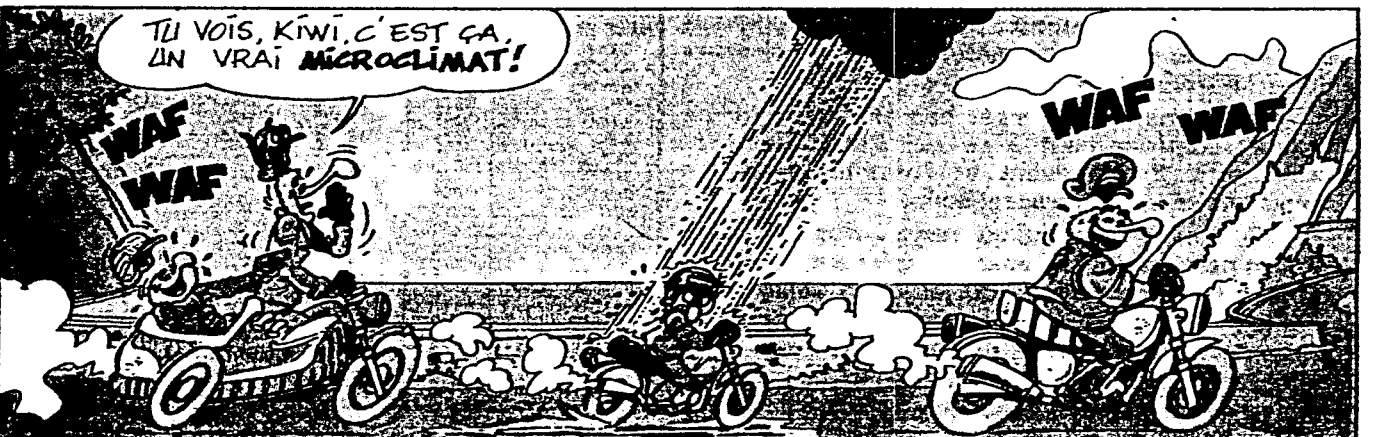
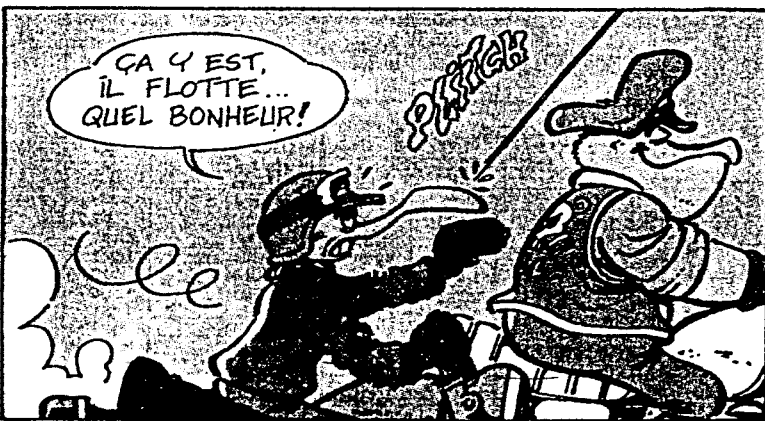
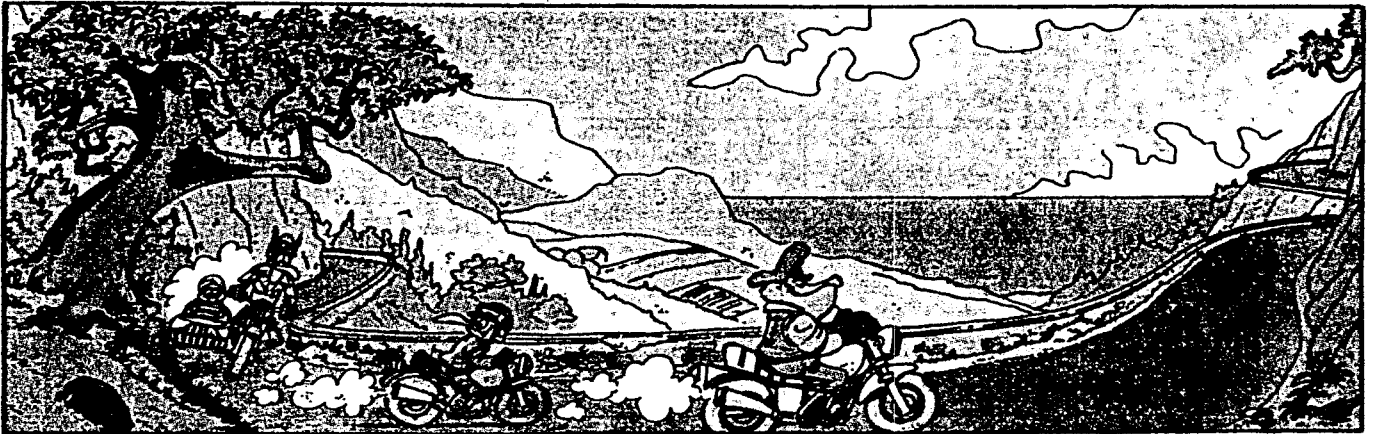
La survie passe par la recherche d'un nouveau point de chute. Le plus rapide est l'installation dans un café du côté de CONFLANS qui est le point le plus centré par rapport aux adhérents. Yves et Georges sont volontaires pour cette tâche.

A plus long terme, un appel sera lancé dans les journaux spécialisés: MOTO-MAGAZINE, MOTO-JOURNAL, MOTO-REVUE, LE MONDE DE LA MOTO; dans les radios locales ESPACE FM, YVELINES FM; dans un journal d'annonces: H.I.P. et par lettres adressées aux mairies de la région de PONTOISE-POISSY-CONFLANS. En dernier ressort, il nous restera la possibilité d'intégrer un autre motoclub.



# LES MOTARDS

Charles DEGOTTE



## LES NOUVELLES

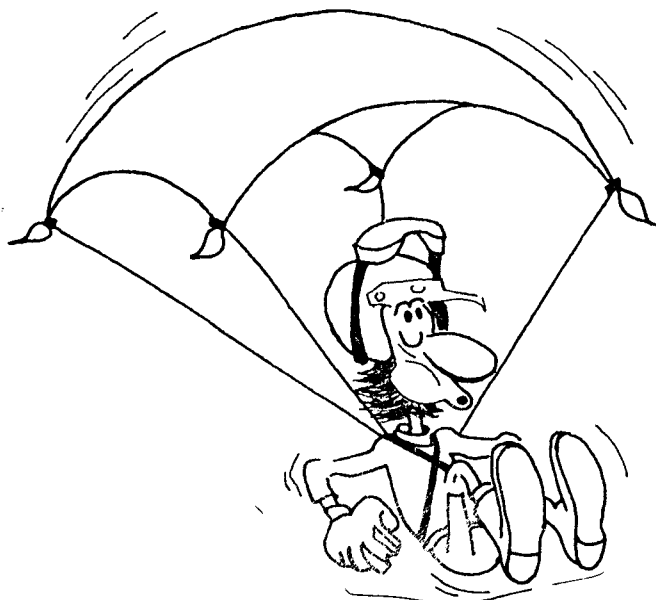
Samedi 16 Mars 1991: 11H00, 10 motos étaient présentes à la salle Bathilde Pigeon. Le groupe se dirigea vers l'Hotel de ville pour remettre en mains propres notre lettre de départ de la commune. Malheureusement, Patrick n'ayant pu obtenir un rendez-vous et Monsieur le Maire n'étant pas présent, nous avons remis notre missive au bureau d'accueil. Puis nous avons distribué des tracts et lancé des pétards. Notre manifestation s'est terminée par un défilé à travers CHANTELOUP. En fêtant l'évènement, Pierre CARDO est arrivé. Nous lui avons remis l'un de nos tracts et en a donc pris acte. Il nous a demandé de prendre rendez-vous avec lui et les adjoints sous les trois semaines et avec tous les membres du club.

Lundi 18 Mars 1991: Conformément aux résolutions de l'AG extraordinaire du 7 Mars 91, Yves a trouvé sur le territoire de la commune de CONFLANS du quartier de CHENNEVIERES, un café dont le nom est "LE MILORD". Il est situé sur la route de PIERRELAYE et plus précisément au 32 de la Rue Pierre Leguen. Nous avons donc rencontré Thierry et Martial, les deux patrons de l'établissement. Par rapport à la vie passée de notre club, pas de contraintes majeures si ce n'est le bruit dans le rue car il y a des habitations à proximité. Pour les amateurs il y a un billard américain ainsi qu'un baby-foot et l'éternel flipper. Malheureusement, le café est actuellement en rénovation et ne sera disponible qu'à partir du 29 Mars 1991.

Le 25 Mars 1991, ce texte a été envoyé aux magazines spécialisés suivant : MONDE DE LA MOTO, MOTO-JOURNAL, MOTO-REVUE et MOTO-MAGAZINE.

"Le M.C. CHANTELOUP-LES-VIGNES vous informe que suite aux problèmes rencontrés Les adhérents par AGO extraordinaire du 7 Mars 1991 ont décidé de s'expatrier à CONFLANS-ST-HONORINE. A compter du 5 Avril 1991, les permanences du Vendredi soir auront lieu au café "LE MILORD" 32, Rue Pierre Leguen. Renseignements: M.PREVOST Jean-Luc -  
- Tél:39.74.27.11"

Le 27 Mars 1991, une réunion de bureau va mettre en place un dossier qui sera adressé avec une lettre d'accompagnement aux mairies du triangle PONTOISE-POISSY-CONFLANS.



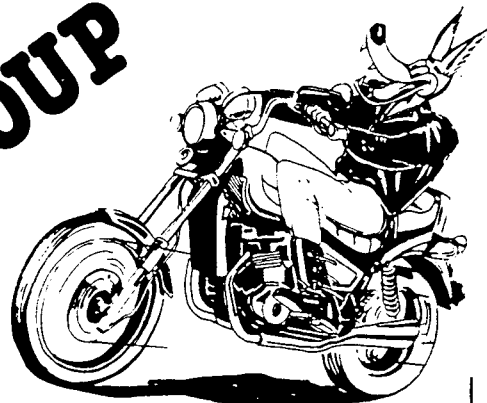
# MOTO-CLUB DECHANTELOUP-LES-VIGNES

SIEGE :

MAIRIE DE CHANTELOUP LES VIGNES

TEL : (1) 39 74 65 06

# MOTO-LOUP



CONFLANS le 22 Février 1991

## ACCORD CONFLANS-MOTOS/MOTOLOUP

**OBJET:** Réductions diverses allouées par le magasin CONFLANS-MOTOS  
aux adhérents de MOTOLOUP à jour de leur cotisation.

Nous confirmons les termes de nos entretiens concernant une réduction accordée aux membres de MOTOLOUP sur certains achats effectués au magasin CONFLANS-MOTOS.

D'une part, CONFLANS-MOTOS s'engage à appliquer une réduction de 15 % sur les accessoires et pièces détachées et de 5 % sur les réparations aux adhérents sur présentation de leur carte avec photo attestant de leur adhésion pour l'année 1991.

D'autre part, MOTOLOUP s'engage à fournir régulièrement à CONFLANS-MOTOS la liste à jour des adhérents 1991 et de faire paraître le présent accord dans son journal de liaison MOTOLOUFOC.

Cet accord est valable jusqu'à dénonciation de l'une des parties ou à défaut, jusqu'au 31 Décembre 1991.

Pour CONFLANS-MOTOS  
M.MICHELS Patrick  
15, Rue PASTEUR  
78700 CONFLANS-ST-  
HONORINE

Pour MOTOLOUP  
M.PREVOST Jean-Luc  
Hotel de Ville  
78570 CHANTELOUP-LES-  
VIGNES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Michels Patrick', written over a horizontal line.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Prevost Jean-Luc', written over a horizontal line.

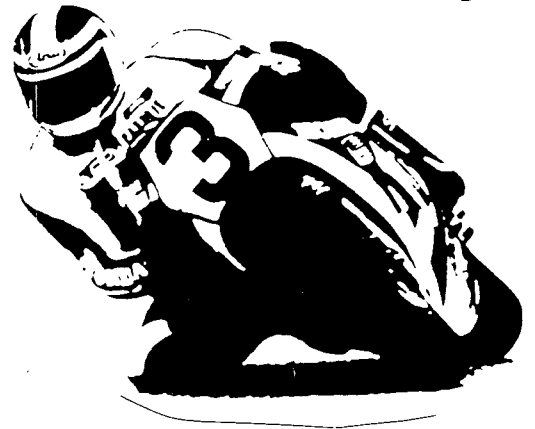


# Le Milord

CAFE-BAR-RESTAURANT

THIERRY et MARTIAL

32, Rue Pierre Leguen  
78700-CONFLANS Ste HONORINE  
Tél: 39.19.75.01



MERCI A S.O.N.A.U.T.O.  
POUR SON SOUTIEN  
ET QUI IMPORTE LA MARQUE SUIVANTE :

# YAMAHA

# POTINS

De notre correspondant FELIX



C'est reparti pour 1991 avec:

.GONTIER	Patrick	.LECLAIRE	Pierre
.LECLAIRE	Nathalie	.LOUIS	Pierre
.HUVELIN	Pierre	.HOMINAL	Karine
.PORCHER	Marie-françoise	.JEANBLANC	Patrick
.DANTAN	Jean-Louis	.CHIARETTO	Dominique
.BAZOT	Monique	.JEAGLE	Michel
.BRUYERE	Jacques		

Cela fait 22 et pas un seul flic.

Fabrice a maigri ces temps-ci, grâce à la danse moderne qu'est le "Rapp". Parti de rien, Il ne pouvait faire que de rapides progrès qui l'ont projeté sous les "sunlight's" d'une Volvo. Du coup il a battu un record mondial en rapping son blouson sur une bonne dizaine de mètres.

## CHARADE (\*)

Mon premier est un pantalon d'origine américaine.

Mon deuxième est un certain style.

Mon troisième est cloturé de fils barbelés et se trouve à la campagne.

Mon quatrième est le petit de la vache.

Mon tout est un membre important du motoclub.

## PROGRAMME AVRIL-MAI 1991

7 Avril	: Supermotard 1991 avec Jean-Luc PREVOST.	1J
13 Avril et	: 24h00 du MANS avec Patrick GONTIER	2J
14 Avril	ou salon au PECQ avec Dominique CHIARETTO.	1J
19 Avril	: Réunion mensuelle d'Avril.	
21 Avril	: PONT-AUDEMER avec Didier TOTH.	1J
1 Mai	: AUNEUIL dans l'Oise avec Monique BAZOT.	1J
8 Mai au	: L'Auvergne avec Jean-Louis DANTAN en	5J
12 Mai	posant une journée de congé, le 10 Mai.	
18 Mai au	: Concentration à PEPINGEM en BELGIQUE près de	3J
20 Mai	BRUXELLES avec Jean-Luc PREVOST.	
25 Mai et	: Rallye touristique à MEULUN avec Jean-Luc	2J
26 Mai	PREVOST.	
31 Mai	: Réunion mensuelle de Mai.	

(\*) JEAN-LOOK-PRE-VEAU

## SPECIAL MECS

le réseau des mecs  
36 15 FABRICE  
il aime ça



Télé Média Systèmes 68239. Téléphone 3.65 F. l'appel.